

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le treize du mois de décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Dhuizon, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de M. Michel BUFFET, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. BARBEREAU Gérard, BUFFET Michel, CROISSET Jean-Michel, FOUCHER Evelyne. TOUCHAIN Yves, VANNEAU André, MANUEL Jacqueline, FUSIL Daniel,

Absents : CHENNEVEAU Christelle, pouvoir à CROISSET Jean-Michel

FRANCHET Jean-Louis,

FRANCHET Eveline,

PORNIN Frédérique,

BERIAIM Michèle, pouvoir à FOUCHER Evelyne

DOMINGUEZ Pascal, pouvoir à FUSIL Daniel

Mme FOUCHER Evelyne a été élue secrétaire de séance.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

Association	
AFN	160
FNACA	160
Coopérative scolaire	160
APE	160
Donneurs de sang	160
Entente sportive	2910
Cochonnais Dhuizonnais	160
GIDEC de Sologne	80
AFR/ la Ruche	160
Souvenir Français	30
CLAP	160
UNRPA	160
Celt'Hic Pocrasses	160
Club Modélisme 41	160

Le conseil municipal décide à l'unanimité que suite à la demande des sapeurs pompiers, la somme de 900€ habituellement allouée, sera cette année et l'année prochaine, consacrée à participer au financement de deux permis poids-lourd, après convention avec le SDIS.

DECISIONS MODIFICATIVES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la modification budgétaire suivante, pour permettre le remplacement de la chaudière de l'ancienne salle de motricité et de la garderie, qui vient de tomber en panne :

2111-Terrains nus -7500

2131-Bâtiments publics +7500

TARIF ANCIENNE SALLE DE MOTRICITE

L'ancienne salle de motricité est occupée pour des réunions privées. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le tarif de location de cette salle à 50 euros par séance.

MINI-PELLE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité l'achat d'une mini-pelle d'occasion et sa remorque sur le budget eau pour réaliser des travaux en régie. Des demandes

de devis ont été faites et la décision sera prise ultérieurement. La question du permis E pour déplacer cet engin sera examinée également.

TRAVAUX DE L'ECOLE

Monsieur le maire informe le conseil que la réception des travaux de la deuxième tranche aura lieu demain matin et ERDF interviendra mercredi pour changer la puissance, insuffisante actuellement. Le déménagement des deux classes était prévu pendant les vacances de Noël mais sera retardé car les travaux extérieurs ne seront pas terminés.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013.

Trois agents recenseurs sont nommés :

Mme Ferré

Mme Suacot

M. Robin Jérémie

Rémunération :

1.13€ par feuille de logement et 1.72€ par bulletin individuel

Mme BERIAIM est nommée coordonnateur.

QUESTIONS DIVERSES

Tarifs de la cantine :

Le conseil municipal décide à l'unanimité une augmentation d'environ 2% à compter du 1^{er} janvier 2013 et fixe les tarifs suivants :

Repas enfant : 3.20€

Repas adulte : 4.60€

Le tarif des tickets de garderie sera revu à l'occasion de la réforme prochaine des rythmes scolaires.

Zone d'activité du Maupas :

La maison de gardien et le hangar d'activité sont à vendre et un éventuel acquéreur souhaitait obtenir l'accord d'acheter pour simple usage d'habitation mais cet accord n'a pas été donné. Il devra acheter un bâtiment artisanal, conformément au règlement de la zone d'activité.

Par ailleurs, la parcelle AP666 est à vendre aussi. Le notaire demande si la commune souhaite la rétrocession ou donne son accord pour mise en vente au profit d'un acquéreur ?

Le conseil souhaite connaître le prix demandé dans l'éventualité de la rétrocession de cette parcelle et dit que sinon, elle devra être cédée conformément au règlement de la zone : pour porter une activité industrielle ou artisanale.

Ecole :

A la question de connaître le bilan financier de la deuxième tranche de l'école, le conseil municipal est informé qu'il est trop tôt pour qu'il soit complet, puisque de nombreuses factures ne sont pas encore arrivées.

Un tableau récapitulatif sera fait dès que possible.

Travaux des gîtes :

Le conseil est informé que les travaux intérieurs des deux premiers gîtes sont terminés et les agents communaux ont également démaillé et re-latté la toiture. Les travaux sur la toiture des Sublennes seront confiés à un artisan début 2013.

PLU :

La prochaine réunion de travail aura lieu jeudi prochain.

Plan de circulation :

Il a été remis à jour hier et les nouveaux plans sont arrivés par messagerie aujourd'hui. Les dossiers complets arriveront par courrier prochainement afin d'être soumis à l'accord de principe du Conseil Général. Il faudra faire ensuite les demandes de subventions, puis un appel d'offres.

Courriers :

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier signalant un trottoir endommagé Route de Montrieux.

Par ailleurs, la discussion s'engage sur le courrier de l'UNRPA qui demande un repas ou des colis pour ses adhérents, ou, selon le vœu de son président, une galette pour son assemblée générale. Le conseil estime que la galette est déjà offerte à toute la population lors des vœux du maire et souhaite connaître le nombre d'habitants de la commune de plus de 70 ans afin d'apprécier le coût d'une telle demande.

Pêche à l'étang municipal :

Ayant entendu le bilan financier pour l'année 2012, le conseil décide de racheter des poissons pour la somme de 600 à 700 € L'étang sera pêché en 2013.